



**DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
SERVICE REGIONAL DE LA FORMATION ET DU DEVELOPPEMENT**

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE REGIONALE  
MARDI 25 SEPTEMBRE 2018**

La Commission Consultative Paritaire Régionale compétente à l'égard de certains agents non titulaires rémunérés sur le budget des EPLEFPA qui exercent des fonctions d'enseignement, techniques et administratives s'est réunie le mardi 25 septembre 2018 à 14h00 - à la DRAAF Centre-Val de Loire - Cité administrative Colligny à Orléans - en salle Pierre de Ronsard.

**Étaient présents :**

**\*\* au titre des représentants de l'Administration**

- Daniel PEZZIN	Chef du SRFD - DRAAF
- Marie-Thérèse DESHAYES	Directrice de l'EPLFPA de l'Indre
- Vincent LEPREVOST	Directeur de l'EPLFPA du Loiret
- Didier POLANOWSKI	Directeur du CFA du Loiret
- Franck COPIN	Directeur du CFPPA de l'Eure-et-Loir
- Gwenaëlle LEPAGE	Directrice de l'EPLFPA du Loir-et-Cher

**\*\* au titre des représentants des personnels**

<b>SNETAP - FSU - Catégorie A</b>	
- Rémi FIGUEIREDO	CFA de l'Eure-et-Loir
- Marie-Lise FOURNIER	CFA du Loir-et-Cher
- Alain GIDELLE	CFA d'Indre-et-Loire
- Corinne MEUNIER	CFA d'Indre-et-Loire
- Philippe BRETNAUX	CFPPA du Loir-et-Cher

<b>SNETAP - FSU - Catégorie B/C</b>	
- Karine BLANCHARD	CFA du Loir-et-Cher

**I - Installation de la Commission Consultative Paritaire Régionale - CCPR**

• **Quorum**

Monsieur Daniel PEZZIN qui préside cette Commission Consultative Paritaire Régionale ouvre la séance à 14h et salue les membres.

Il informe du retard de Madame Gwenaëlle LEPAGE. Un tour de table permettant de présenter chaque membre est effectué. Monsieur Franck HENRI est présent au titre d'expert. Le quorum étant atteint, la Commission Consultative Paritaire Régionale peut valablement siéger.

• **Secrétariat**

Comme pour toute instance paritaire, le secrétariat est assuré à la fois par un représentant de l'administration et par un représentant des personnels.

Les 2 secrétaires de séance sont désignées : Madame Anne-Marie DE MIRANDA pour l'administration et Madame Karine BLANCHARD pour les représentants des personnels.

• **Présentation de l'ordre du jour**

Monsieur PEZZIN présente l'ordre du jour et demande aux représentants du personnel leurs remarques.

Monsieur GIDELLE demande l'approbation du PV de la CCPR du 9 janvier 2018. Il est approuvé à la majorité. Les représentants du personnel font remarquer que la commission de protocole devait se réunir. Ils constatent l'envoi tardif des documents.

Madame Gwenaëlle LEPAGE arrive à la CCPR.

## II – Mouvements des personnels à la rentrée scolaire 2018

Madame Marie-Lise FOURNIER et Monsieur Philippe BRETHAUX constatent que les mouvements pour le 41 sont manquants alors que des démissions ont été données. Certains éléments figurant dans le tableau des mouvements de juillet y sont mais de façon incomplète. Monsieur Daniel PEZZIN informe alors que le tableau sera complété ultérieurement. Il demande également que les mouvements ne soient pas détaillés pendant cette commission mais que les questions devront être posées aux établissements concernés.

Monsieur Alain GIDELLE indique qu'il existe des interrogations sur des mouvements et souhaite un tableau actualisé.

Monsieur Alain GIDELLE demande si la personne du CFA de Bourges qui avait fait office de CPE est toujours en poste ou licenciée.

Après avoir balayé les tableaux sur les mouvements, les tableaux sur les quotités de travail des agents contractuels des CFA et CFPPA et les mouvements des assistants d'éducation sont examinés.

CFPPA du 28 : Besnard Valérie et Barre Christian ne sont pas remplacés mais leurs heures sont réparties sur plusieurs autres personnes. Monsieur Alain GIDELLE pense que c'est un mauvais choix. Monsieur Daniel PEZZIN répond que c'est un avis personnel.

CFA du 18 : Mme Marie-Lise FOURNIER : le poste « TIC » est un poste financé par la région donc un poste supprimé ? La réponse est négative, le poste est vacant.

CFA du 28 : Monsieur Alain GIDELLE s'interroge sur la pertinence du choix d'employer une société de nettoyage plutôt qu'une fin de contrat.

CFA du 45 : on s'étonne du nombre de démissions du CFA45 dont des fins de contrat et un poste gelé : des explications sont apportées.

Monsieur Philippe BRETHAUX pense que la répartition des quotités au niveau du CFPPA du Loir-et-Cher est inexacte. Monsieur Alain GIDELLE demande à qui correspond la colonne « autre ». Monsieur Didier POLANOWSKI répond qu'il s'agit des postes notamment administratifs et de vie scolaire. Madame Marie-Lise FOURNIER et Monsieur Alain GIDELLE souhaiteraient que l'équivalent en ETP soit précisé dans le tableau.

## III – Echanges sur la rentrée scolaire

Monsieur Daniel PEZZIN fait un point sur la rentrée scolaire.

Il est précisé que l'antenne du CFA de Chinon est toujours financée et qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

Monsieur Alain GIDELLE parle de l'inquiétude ressentie sur la réforme et observe des pressions à ce sujet sur des collègues.

Madame Marie-Lise FOURNIER indique que le fait de passer d'un CAP directement à la 1<sup>ère</sup> peut poser problème et que des classes se retrouvent avec une disparité dans l'âge des apprenants de 16 à 27 ans.

Monsieur Daniel PEZZIN informe que les dérogations ne posent pas de problème pour les dossiers argumentés.

Monsieur Alain GIDELLE précise que ce sont souvent les parents qui souhaitent ce passage en 1<sup>ère</sup>.

Monsieur Alain GIDELLE trouve que les fiches de poste sont plus précises qu'avant, mais que des tensions sont apparues avec des modifications intervenues à la rentrée.

Monsieur Didier POLANOWSKI indique qu'il est difficile d'anticiper avant la rentrée.

Monsieur Alain GIDELLE explique qu'un coup de fil aurait permis d'atténuer ses tensions.

Monsieur Daniel PEZZIN indique que globalement il y a une stabilité de l'apprentissage dans la région. Le président du conseil régional M. Bonneau a indiqué que la région avait le pourcentage le plus élevé d'apprentis en France.

## IV – Fiches de poste des formateurs

Monsieur Daniel PEZZIN fait référence au groupe de travail du protocole et qu'il ne s'agit pas d'un aboutissement.

Madame Corinne MEUNIER indique qu'ils n'ont pas eu le temps de travailler dessus.

Monsieur Franck HENRI précise qu'il s'agit d'une remise au propre et que les articles du code du travail qui seront en vigueur en janvier 2019 ont été rajoutés. S'agissant de la liste des tâches, il s'agit d'un recueil des pratiques et qu'il y a un rapprochement entre celles du CFA et du CFPPA avec la réforme. Les modifications sont indiquées en italique.

Madame Marie-Lise FOURNIER indique n'avoir pu regarder en détail et que cela sera examiné lors de la commission de protocole.

Monsieur Daniel PEZZIN explique que le but est d'accompagner les EPL, permettre une visibilité des fiches de poste, des rémunérations, afin d'avoir une équité régionale.

Monsieur Alain GIDELLE souhaite qu'une date pour la commission de protocole soit prévue.

## V - Réforme de l'apprentissage

Monsieur Daniel PEZZIN déclare être dans l'attente des décrets à ce sujet.

Monsieur Alain GIDELLE indique que, lors de la réunion au ministère, il a été question d'un pilote dans chaque DRAAF et d'un plan d'accompagnement des agents des CFA et CFPPA pendant 3 ans.

Monsieur Daniel PEZZIN explique qu'il s'agit d'une hypothèse et que l'organisation interne à la DRAAF n'est pas encore définie. Dans la région, les branches professionnelles auront la maîtrise de la décision et de leurs relations avec les organismes de formations. Un travail de réflexion et de concertation avec les branches des secteurs métiers est nécessaire.

Monsieur Alain GIDELLE informe émettre des réserves sur la pérennité de tous les postes et que de l'inquiétude apparaît sur les compétences suite au turn over.

Monsieur Alain GIDELLE dit qu'il y a beaucoup de questionnements et que le fait d'anticiper sur la réforme peut être dangereux. Il faut être vigilant sur le discours des directeurs qui veulent de suite « se jeter » sur la réforme.

Inquiétudes de la réforme du personnel notamment ceux financés par la région : le ministère dit qu'on a 3 ans, pas 3 jours.

La notion du service public n'est plus là d'où l'inquiétude.

Monsieur Alain GIDELLE précise que les personnes en précarité, fragiles sont très inquiètes et qu'il est nécessaire de les rassurer et de les aider.

Monsieur Daniel PEZZIN explique que les compétences doivent être trouvées pour pouvoir être performant sur les formations. Il existe une cohésion entre les directeurs d'EPL de la région et un souhait d'homogénéisation entre les régions. Il sera nécessaire d'ouvrir d'autres types de formations. Il ne s'agit pas de se précipiter sur la réforme, mais d'anticiper et de se préparer.

Monsieur Didier POLANOWSKI explique qu'il s'agit d'un challenge dont l'objectif est de développer l'apprentissage et répondre aux besoins des entreprises, ce qui représente déjà leur cœur de métier.

Monsieur Alain GIDELLE indique que le but est de former les jeunes mais les possibilités de se reformer existeront elles, et qu'il s'agit d'une politique très libérale.

Monsieur Didier POLANOWSKI constate que 700 000 jeunes sont dans la nature et 350 000 en apprentissage. La loi cherche à réintégrer les jeunes qui se trouvent nulle part.

Monsieur Daniel PEZZIN confirme que c'est le fond de cette réforme, qu'il faut changer d'approche. L'objectif est de partir des emplois disponibles pour développer les formations et insérer les jeunes en recherche.

Monsieur Vincent LEPREVOST indique que le métier futur de formateur sera différent de celui d'aujourd'hui.

Monsieur Daniel PEZZIN précise qu'il est important de continuer les échanges entre collègues et de mettre en place des formations qui correspondent aux besoins des entreprises.

Monsieur Alain GIDELLE indique les difficultés pour trouver des représentants et va essayer de constituer une liste stable.

L'ordre du jour ayant été traité, Monsieur Daniel PEZZIN remercie les participants et lève la séance à 16h05.

Orléans, le 21/02/2019

Le Président



Daniel PEZZIN

Le Secrétaire



Karine BLANCHARD

Le Secrétaire



Anne-Marie DE MIRANDA

**MOUVEMENT DES AGENTS CONTRACTUELS SUR BUDGET DE L'ETABLISSEMENT - CFA**

établissement	nom de l'agent	fonction/discipline	modifications de quotité de travail, fin de contrat, démission démarches réalisées en vue d'un "reclassement"
CFAAD 18	LOUPIL Franck	INFORMATIQUE/PHYSIQUE	fin de contrat (initiative agent)
CFAAD 18	HURTAULT Antoine	MAINTENANCE DES MATERIELS	fin de contrat (initiative agent)
CFAAD 18	LUCAS Fabienne	ANGLAIS	baisse quotité (demande agent)
CFAAD 18	LARQUEY Christophe	INGENIERIE	baisse quotité (demande agent)
CFAAD28	NOUYRIGAT Julie	Attachée de direction	fin de contrat
CFAAD 36	Mme Floquet	Zootchnie	départ volontaire pour installation en élevage caprins
CFAAD 36	Maeva MASSIAS	Agronomie	Départ volontaire : poste CFA Ahun
CFAAD 36	Gwenaëlle GAUTHIER	ESC - horticulture	Diminution quotité : suppression de la classe DIMA
CFAAD 36	Priscilla PUIDOYEUX	Animaux d'élevage et compagnie	Diminution quotité : ajustement aux effectifs
CFAAD 36	Mme Daumin	aménagement paysagers	départ volontaire : raisons personnelles
CFAAD 36	Olivier BARNIERS	economie gestion	augmentation de quotité - passage de 80 à 100%
CFAAD 36	Aurore BLONDEAU DRAULT	surveillante	fin de remplacement
CFAAD 37	DESLANDES Régine	Formatrice informatique	Retraite 01/09/2019
CFAAD 37	GIDELLE Alain	Formateur histoire géographie	Retraite 01/09/2019
CFAAD 37	JOURDAIN Hugues	Formateur aménagement paysager	passage de 50% à 100 % au 01/01/2019

établissement	nom de l'agent	fonction/discipline	modifications de quotité de travail, fin de contrat, démission démarches réalisées en vue d'un "reclassement"
CFAAD 37	CHEREAU Patricia	Formatrice EPS	passage de 80% à 100 % au 01/01/2019
CFAAD 41	M. JALLU	Formateur Anglais	L'agent ne souhaite pas renouveler son contrat
CFAAD 41	Mme. URBAIN	Chargée de médiation	Non renouvellement du poste.
CFAAD 41	Mme LAURENT	formatrice economie	fin des DIMA. Non renouvellement du contrat
CFAAD 41	M. WEYLLAND	Formateur économie	Contrat de remplacement qui prend fin suite au retour de l'agent sur son poste.
CFAAD 41	Daniele OLIVIER	Responsable pédagogique	Départ à la retraite. Remplacée à 100 % sur un poste requalifié e directeur adjoint CFA/CFPPA
CFAAD 45	RAULT Clothilde	formatrice techniques forestières	Non renouvellement de contrat à l'initiative de l'agent
CFAAD 45	GHIAZZA Romain	formateur techniques forestières	Non renouvellement de contrat à l'initiative de l'établissement
CFAAD 45	PATEYTAS Sébastien	formateur techniques paysages	Non renouvellement de contrat à l'initiative de l'établissement
CFAAD 45	ROUSSEAU Luc	formateur éducation socio-culturelle	Non renouvellement de contrat à l'initiative de l'établissement
CFAAD 45	TOMAS Véronique	formatrice expression française	Non renouvellement de contrat commun accord
CFAAD 45	TILLIER Agnès	Responsable vie scolaire	Non renouvellement de contrat à l'initiative de l'agent
CFAAD 45	ASSELIN Annie	Assistance direction - secrétaire vie scolaire	Retraite
CFAAD 45	STAPINATI Frédéric	Responsable services généraux	Avenant de contrat devient formateur SST - PRAP - santé - sécurité en entreprise



<b>MOUVEMENT DES ASSISTANTS D'EDUCATION - RENTREE 2019</b>
--

établissement	départs juin 2019	nb d'AE recrutés sept 2019
LEGTA BOURGES	2	2
LEGTA CHARTRES	6	5
LEGTA CHATEAUROUX	9	12
LPA AMBOISE	1	1
LPA CHAMBRAY-LES-TOURS	2	3
LEGTA FONDETTES	2	3
LPA MONTOIRE	1	1
LPA BLOIS	2	1
LEGTA VENDOME	1	1
LPA BEAUNE-LA-ROLANDE	1	1
LEGTA LE CHESNOY	3	4

*ce tableau n'indique pas les quotités de travail*

CCPR du 18 septembre 2019

Quotité de travail des agents contractuels dans les CFA et CFPPA de la région Centre- Val de Loire

effectifs au 1<sup>er</sup> Janvier 2019

Centre	Agent à moins de 50%		Agent entre 50 et 70%		Agent entre 71 et 99%			Agent à 100%			Total
	Formateur	Autre	Formateur	Autre	Formateur	Agent sur poste gagé	Autre	Formateur	Agent sur poste gagé	Autre	
CFA du Cher	1		2		4		2	15		3	27
CFA de l'Eure et Loir	1		2	1	1			6	1	3	15
CFA de l'Indre	2		4		3	1	2	12		6	30
CFA de l'Indre et Loire	3		3	1	1		3	10	2	4	27
CFA du Loir et Cher	3		2	1			3	18	1	4	32
CFA du Loiret	1		2	3	2		1	23	1	10	43
CFPPA Bourges							1	1	1	1	4
CFPPA Chartres			1		1		1	2		1	6
CFPPA Châteauroux				1				1	1		3
CFPPA Tours Fondettes				4	1			11	6	3	25
CFPPA du Loir et Cher	1		1					4		3	9
CFPPA Le Chesnoy				1				1		1	3
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>104</b>	<b>13</b>	<b>39</b>	<b>224</b>

### Récapitulatif des heures stagiaires - en formation continue - 2018

<i>CFPPA</i>	<i>Heures stagiaires</i>
FCP - LPA Amboise	53 925 h
CFPPA 18	47 486 h
CFPPA 28	48 000 h
CFPPA 36	39 000 h
CFPPA 37	97 786 h
CFPPA 41	54 042 h
CFPPA 45 CFA 45	41 789 h 1 500 h
<b>TOTAL CFPPA</b>	<b>383 528 h</b>

<b>TOTAL MFREO</b>	<b>88 642 h</b>
--------------------	-----------------

<b>TOTAL CNEAP</b>	<b>63 993 h</b>
--------------------	-----------------

<b>TOTAL ENSEIGNEMENT PUBLIC</b>	<b>383 528 h</b>
<b>TOTAL ENSEIGNEMENT PRIVE</b>	<b>152 635 h</b>
<b>TOTAL région Centre-Val de Loire</b>	<b>536 163 h</b>